

Projet d'établissement

École Municipale de Musique de Samer

Période 2026-2030

1. Présentation de l'établissement

L'École Municipale de Musique de Samer est un établissement d'enseignement artistique placé sous la responsabilité de la commune de Samer. Elle accueille les enfants, les adolescents et les adultes souhaitant découvrir, apprendre ou approfondir une pratique musicale.

Sa mission est de proposer un enseignement artistique de qualité, accessible au plus grand nombre, tout en contribuant activement à la vie culturelle locale. Elle constitue également un vivier essentiel pour l'Harmonie Municipale de Samer, avec laquelle elle entretient des liens étroits.

2. Les valeurs de l'établissement

Le projet d'établissement repose sur plusieurs valeurs fondamentales :

- l'accessibilité de l'enseignement artistique à tous les publics ;
- la réussite et l'épanouissement de chaque élève ;
- le plaisir de pratiquer la musique ;
- la pratique collective comme moteur de la progression ;
- l'ouverture culturelle et la curiosité artistique ;
- la solidarité, le respect et la transmission entre générations.

3. Les objectifs pédagogiques

L'enseignement dispensé par l'école poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- acquérir les bases techniques de la pratique instrumentale ou vocale ;
- développer l'autonomie musicale des élèves ;
- favoriser l'écoute et le travail en groupe ;
- encourager la créativité et l'expression artistique ;
- préparer progressivement les élèves à intégrer des ensembles musicaux amateurs.

Les évaluations sont pensées comme des étapes de progression et permettent de valoriser les acquis de chacun.

4. Une place centrale accordée aux pratiques collectives

Les pratiques collectives constituent l'axe majeur du projet pédagogique.

Tout au long de leur parcours, les élèves sont encouragés à intégrer un ou plusieurs ensembles : orchestre Petites Mains, ensembles instrumentaux, percussions, cordes, guitares, musiques actuelles, chœur d'enfants ou autres formations proposées par l'école.

Cette pratique régulière permet de développer :

- l'écoute ;
- la cohésion de groupe ;
- la responsabilité individuelle ;
- le plaisir de partager la musique avec un public.

5. Une école ouverte sur son territoire

L'école participe activement à la vie culturelle de Samer et de son territoire.

Les élèves prennent part à de nombreux concerts, auditions et manifestations publiques organisés tout au long de l'année.

L'établissement développe également des partenariats avec :

- la commune de Samer ;
- la Communauté de Communes ;
- les associations locales, notamment les Amis de la Musique ;
- les établissements scolaires ;
- les structures culturelles partenaires.

Ces collaborations favorisent la diffusion de la culture musicale et renforcent le lien entre l'école et les habitants.

6. La complémentarité avec l'Harmonie Municipale

L'École Municipale de Musique constitue le principal lieu de formation des futurs musiciens de l'Harmonie Municipale.

Cette continuité permet aux élèves de poursuivre leur pratique musicale dans un ensemble amateur tout en assurant le renouvellement des effectifs de l'harmonie.

Cette passerelle contribue à maintenir une vie musicale dynamique sur le territoire.

7. Les axes de développement 2026-2030

Pour les prochaines années, l'établissement souhaite :

- renforcer encore les pratiques collectives ;
- développer les projets artistiques transversaux ;
- poursuivre l'ouverture vers les musiques actuelles et les répertoires variés ;
- favoriser les rencontres avec d'autres établissements ;
- améliorer les outils numériques au service de la pédagogie et de la gestion ;
- renouveler progressivement le parc instrumental ;
- développer les actions en direction des publics éloignés de la pratique musicale.

8. Évaluation du projet

Le projet d'établissement fera l'objet d'une évaluation régulière à partir de plusieurs indicateurs :

- évolution des effectifs ;
- fidélisation des élèves ;
- participation aux pratiques collectives ;
- réussite aux évaluations ;
- intégration des élèves dans l'Harmonie Municipale ;
- qualité et diversité des actions culturelles proposées.

Cette démarche permettra d'adapter le projet aux besoins des élèves et aux évolutions du territoire.

Conclusion

À travers ce projet, l'École Municipale de Musique de Samer affirme son ambition d'être un acteur culturel majeur du territoire. Son objectif est de permettre à chacun d'accéder à une pratique musicale de qualité, de développer sa sensibilité artistique et de contribuer à une vie culturelle riche, ouverte et intergénérationnelle.